



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

Pays d'AIX

FLASH INFO

AFC Pays d'Aix – Flash-Info n°21 – 5 janvier 2017

Bonne et belle année à tous !

En 2016, 272 familles ont pris ou repris leur adhésion à l'AFC du Pays d'Aix !
Nous avons eu la joie d'accueillir 37 nouvelles familles !

NOTRE AGENDA DE RENTREE 2017

- **Vendredi 13 janvier** : Café des grands-parents :
« Prévoir sa succession et maintenir la paix dans sa famille »
- **Judi 19 janvier** : Chapelet de l'AFC à la maternité l'Etoile
- **Vendredi 20 et Samedi 21 janvier** : Formation à la Gestion mentale
- **Judi 26 janvier** : Soirée Théofamille :
Grands principes de la Doctrine Sociale de l'Eglise
- **Vendredi 3 février**: pèlerinage des familles à Notre Dame de Beauregard à Orgon avec Mgr Dufour pour les vocations Rendez-vous à 14h30 à l'Eglise d'Orgon (13)
- **AUTRES DATES A RETENIR (précisions dans le prochain Flash-Info):**
Dimanche 5 mars : Assemblée générale de l'AFC
Judi 9 mars : Conférence de Pascale Morinière sur l'éducation affective et sexuelle
Dimanche 2 avril : Sortie familiale à Saint Jean du Puy (13) marche, pique-nique et Messe

Café des grands-parents

Comment prévoir sa succession et préserver la paix entre nos enfants ? C'est le thème du prochain café des grands-parents de l'AFC qui aura lieu **le vendredi 13 janvier de 14 à 16h** chez Catherine GAUTHIER à Aix.

L'ouverture d'une succession est toujours un moment délicat où des tensions familiales peuvent faire surface dans nos familles. Les grands-parents sont bien placés pour anticiper autant que possible les difficultés en vue de maintenir autant que possible la paix familiale.

Cette rencontre se déroulera avec la participation d'un intervenant spécialiste des questions patrimoniales, Jean-Baptiste Ravanais.

Elle est ouverte à tous ceux, membres de l'AFC ou non, que ce thème intéresse. Les échanges qui ont lieu lors de ces rencontres se font dans l'esprit des chantiers-éducation : écoute, respect, bienveillance et confidentialité.

Merci de vous y inscrire pour recevoir les précisions d'accès utiles, soit en écrivant à aix.afc.contact@gmail.com soit en téléphonant au 06.13.80.24.82



Café des grands-parents

Partager ses expériences, heureuses et/ou douloureuses, avec d'autres grands-parents, autour d'un thème et d'un café en suivant la pédagogie des chantiers-éducation.

VENDREDI 13 JANVIER DE 14 à 16h

Comment prévoir sa succession et préserver la paix entre ses enfants ?

Comment anticiper sa succession et préserver l'unité familiale ?
Quand et comment agir ?
Un spécialiste du patrimoine interviendra sur ce sujet et répondra aux questions.



thèmes proposés à choisir en groupe: **Beaux-parents et jeunes couples, la grâce de l'âge, aider nos enfants jusqu'où...**

RSVP : Aix.afc.contact@gmail.com

LIEU DU CAFE :
Chez Catherine GAUTHIER
Clos Saint Blaise
Chemin des Tamaris
13100 Aix-en-Provence



Judi 19 janvier, chapelet de l'AFC à la Maternité l'Etoile

Comme tous les 3^e jeudis du mois, un chapelet sera récité à la Maternité l'Etoile aux intentions de nos familles, avec la participation de tous ceux qui le souhaitent.

En cas d'impossibilité, vous pouvez vous joindre à nous par la prière et nous confier par mail (ou téléphone) vos intentions.

Jeudi 26 Janvier : 2^e Soirée Théofamille !

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE
Eglise de Venelles, 20h30, parking sur place
Père Hervé Chiaverini

3 soirées pour comprendre

Jeudi 1er décembre : Histoire
Jeudi 26 janvier : Grands principes
Jeudi 2 mars : Domaines d'application

THEO **AFC** **Pays d'AIX**
LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
Contact : aix.afc.contact@gmail.com

Grands principes de la Doctrine Sociale de l'Eglise

En cette année d'élections présidentielle et législatives, s'ouvre la possibilité d'un renouvellement politique dans notre pays. Il est important de nous former pour pouvoir faire notre choix en tant que citoyen et éclairer ceux qui nous entourent.

L'Eglise catholique est porteuse d'un projet pour l'humanité et ce projet, qui est celui de Dieu, s'appuie sur des principes bien concrets à mettre en œuvre dans notre monde, et que l'on appelle la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Après nous avoir présenté le 1^{er} décembre les principaux textes sur lesquels s'appuie cette doctrine, et le contexte historique de chacun (1), Le Père Hervé Chiaverini développera cette fois les principes fondamentaux qui s'en dégagent, comme la dignité de la personne humaine, le principe du bien commun, celui de la destination universelle des biens, la valeur du travail, la place de la famille dans la société, le fondement de l'autorité politique.....

Jeudi 26 janvier à 20h30 à l'église de Venelles (chauffée).

Entrée libre.

(1) Les notes prises à cette 1^e conférence du 1^{er} déc sont disponible sur le site internet de l'AFC
<https://sites.google.com/site/afcpaysaix/histoire-de-la-doctrine-sociale-de-leglise>

CHANTIERS EDUCATION

Formation à la gestion mentale Vendredi 20 et Samedi 21 janvier 2017



Accompagner les enfants dans leurs apprentissages avec la «Gestion mentale»

Vendredi 20
et samedi 21
janvier 2017
9h00-17h00

LIEU :
Ancien monastère
des Clarisses
952, chemin de la
Bosque d'Antonelle
Célony
13090 Aix-en-Provence

Nombre de places limité

OBJECTIFS :

- Prendre du recul par rapport à sa propre façon de fonctionner « mentalement ».
- Découvrir d'autres manières de fonctionner.
- Acquérir des outils pour aider l'enfant à identifier son « cheminement mental » et à mieux l'utiliser.
- Savoir gérer le stress (de l'enfant ... et du parent !)
- et gagner en efficacité.

CONTENU :

- Cadre théorique de la « Gestion mentale » (Antoine de La Garanderie)
- Attitudes dans l'accompagnement,
- Conditions favorables pour un apprentissage réussi
- « Mise en projet » : fixer des objectifs pour avancer personnellement
- Perception et l'évocation des données (« l'image mentale »)
- Gestes mentaux de base : attention et mémorisation

INTERVENANT : Blandine Ardant, formatrice du réseau IEDH

Que puis-je faire pour aider mon enfant à « réussir » ?

Comment aider mon enfant qui est si différent de moi sur le plan scolaire ?

Comment « apprendre à apprendre » à un enfant ?

Comment faire en sorte que les tensions sur le travail scolaire et les résultats n'empoisonnent pas la vie familiale ?

Cette formation est destinée aux parents qui souhaitent accompagner leurs enfants dans leur travail scolaire et les aider à réussir en suivant le mode d'apprentissage qui leur convient le mieux.

Elle se passe à Célony, à l'ancien monastère des Clarisses, 952 chemin de la Bosque d'Antonelle de 9h à 17h les deux journées, avec la formatrice Blandine Ardant, de l'IEDH¹.

Le coût est de 80 euros pour les adhérents AFC et 145 euros au tarif normal.

Il reste encore des places pour cette formation, mais le nombre de participants est limité à 14.

Pour s'inscrire, s'adresser à Anne-Françoise Chevalier à l'adresse mail générique :

chantiereducation.afcaix@gmail.com

ou au 06 80 31 73 84.

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer à : Chantiers éducation, Anne-Françoise Chevalier, 1795 route de Loqui, 13290 Aix-en-Provence, avec votre règlement par chèque à l'ordre de AFC Pays d'Aix. Modalités pratiques communiquées avant la formation. Contact au 06 80 31 73 84 ou chantiereducation.afcaix@gmail.com

Je m'inscris à la session du 20 et 21 janvier 2017

Frais d'inscription : 80 € Tarif AFC 145 € Tarif normal

Je souhaite renouveler mon adhésion annuelle (25 €) ou adhérer à l'AFC

NOM, PRENOM

ADRESSE POSTALE

EMAIL

TEL

formations AFC « Plus serein pour mieux éduquer ». Il est ouvert également aux personnes ayant déjà pu bénéficier d'une pratique Vittoz.

Café Vittoz, vendredi 6 janvier

13h30, les Milles, inscription et détails auprès de chantiereducation.afcaix@gmail.com

Ce café permet d'approfondir et de reprendre pendant 1h30 les exercices Vittoz vus lors des

¹ Institut Européen de Développement Humain à Rueil Malmaison (92)

Une conférence sur la réforme du Collège Samedi 14 janvier

On nous prie de vous informer d'une conférence intitulée " **La réforme des collèges : ce qu'il faut en comprendre**" qui sera animée par Dominique Jouve, enseignante et praticienne certifiée en Gestion Mentale. Elle aura lieu le **samedi 14 janvier de 14 h à 17 h** au Pôle pédagogique de l' ENSOSP à Aix les Milles 1070 rue du lieutenant Parayre 13290 les Milles. Entrée libre mais inscription obligatoire par mail (ci-dessous)

Cette conférence a été imaginée pour donner de la lisibilité à la réforme à tous ceux qui ne sont pas enseignants et confrontés au quotidien avec ces changements. Elle s'adresse aux parents, aux thérapeutes, aux animateurs de soutien scolaire, à tous ceux qui se posent des questions sur ce qui se passe dans l'Ecole et qui n'ont pas toujours un espace de rencontre pour répondre à leurs questions.

Contact et inscription: Janine LECA IF PROVENCE 06 30 36 00 74 adresse mail: ifprovence@wanadoo.fr

Renouvellement des adhésions : Nous remercions encore tous les adhérents qui ont répondu favorablement à nos sollicitations insistantes, mais pourtant indispensables, pour le renouvellement de leur adhésion à l'AFC. Grâce à vous tous, notre association du Pays d'Aix voit son nombre d'adhérents augmenter à la fin de cette année 2016. S'y ajoutent les familles participant à des chantiers éducation dans le secteur de Tarascon qui n'étaient pas jusque là rattachées à Aix. **Nos 272 familles représentent ainsi, en tenant compte des voix des enfants, 871 voix à l'UDAF des Bouches du Rhône !** Ceux qui souhaitent déjà renouveler leur adhésion pour 2017 peuvent le faire en ligne sur <http://www.afc-france.org/nous-rejoindre/actions/adherer>. Encore un très grand merci à tous !

Nous aurons ainsi davantage de poids auprès de nos institutions et de nos élus !

Actualités de l'AFC du Pays d'Aix



« Coup d'un soir, avec un inconnu... » - Réponse de la Mairie d'Aix à notre courrier concernant la récente campagne d'affichage du ministère de la Santé-

Nous avons écrit en recommandé à la Mairie d'Aix le 22 novembre dernier pour lui faire part de notre indignation face à la campagne d'affichage décidée par le ministère de la Santé pour alerter sur les maladies sexuellement transmissibles, et lui demander de faire retirer ces affiches présentes dans les

Abribus d'Aix. (voir notre Newsletter de décembre).

Madame Joissains, maire d'Aix, partage entièrement notre point de vue comme elle nous l'a fait savoir dans sa réponse du 6 décembre que vous pourrez lire sur notre site internet.

Elle considère comme nous cette campagne comme discriminatoire et attentatoire à la dignité des personnes, et décidée au mépris des enfants et des jeunes, dans un but idéologique et volontairement provocateur. Nous la remercions pour son soutien courageux (voir son courrier sur notre site internet : <http://www.afc-aix.fr/actualite>).

..... **Délit d'entrave « numérique » à l' IVG : où en est le projet de loi ?**

Ce projet de loi vise à étendre le délit d'entrave à l'avortement aux sites Internet qui agiraient notamment « *en diffusant ou en transmettant par voie électronique ou en ligne, des allégations, indications de nature à induire intentionnellement en erreur, dans un but dissuasif, sur les caractéristiques ou les conséquences médicales d'une interruption volontaire de grossesse* », délit sanctionné par une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison et 30.000 euros d'amende pour les

auteurs de ces sites, au cas où ils seraient poursuivis par une femme qui s'estimerait flouée par leurs conseils sur l'IVG.

Ce texte a été adopté par l'Assemblée Nationale le 1er décembre, et a été critiqué par une grande partie de la droite (notamment par le député d'Aix C.Kert) qui le juge contraire à la liberté d'expression. C'est aussi l'avis des évêques de France qui ont écrit à F. Hollande pour dénoncer une atteinte grave aux libertés et à la démocratie.

Arrivé en discussion le 7 décembre devant le Sénat, contrairement aux attentes, le texte a été également adopté, mais après avoir été profondément modifié : L'amendement voté complète simplement les dispositions relatives au délit d'entrave par pressions morales et psychologiques (délict déjà existant), en précisant que celles-ci peuvent avoir été exercées « **par tout moyen** » à l'encontre des personnes cherchant à s'informer sur une IVG. Internet n'est donc pas ciblé de manière nominative dans cette version.

Il ne s'agit donc plus spécifiquement d'un délit d'entrave « numérique ».

Le texte doit maintenant passer en commission paritaire chargée de trouver un texte d'accord. Le vote définitif, avec prépondérance de l'Assemblée Nationale, devrait intervenir fin février. Nous prévoyons une rencontre avec Mr Kert à Aix d'ici là pour lui faire part de notre soutien.

Anne Chareton

Pour des informations plus détaillées on peut lire une note très complète sur le site d'alliance Vita : <http://www.alliancevita.org/2016/12/decodeur-ivg-les-deputes-votent-le-delit-entrave-numerique/> ou bien sur <http://www.unaf.fr/spip.php?article20921>

Du côté de l'UDAF 13 et de l'UNAF

Ouverture d'une permanence de médiation familiale de l'UDAF 13 à Aix

La **médiation familiale** vise à restaurer la communication, à préserver des liens entre les membres de la famille dans les cas de séparations ou divorces, et plus largement pour tous les conflits familiaux qu'elle tente de prévenir. Elle se déroule sous la forme d'entretiens confidentiels.

Les permanences de la médiatrice familiale de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales des Bouches –du-Rhône) auront lieu : **Tous les mardis et Jeudis au Centre Social et Culturel ADIS Les amandiers, 8 Allée des amandiers, Jas de Bouffan**, contact : Muriel MAEDER Médiatrice Familiale Udaf13 m.maeder@udaf13.fr -04 91 10 44 81/06 38 99 32 76

Suppression de la publicité pendant les programmes télévisés pour enfants :

La loi du 20 décembre 2016 relative à la suppression de la publicité commerciale dans les programmes jeunesse de la télévision publique a été adoptée et promulguée. Elle interdit la publicité dans les programmes de jeunesse de France télévision, notamment dans le but de lutter contre l'obésité infantile.



Funérailles républicaines : Les députés ont adopté le 30 novembre une proposition de loi instituant des funérailles républicaines. La proposition de loi vise à donner une base juridique à la mise à disposition par les communes aux familles qui le souhaitent, d'une salle adaptée et à créer un rite républicain propre aux obsèques (Lettre UNAF n° 553 / 5 décembre 2016). Le Sénat ne s'est pas encore prononcé.

Représentation des usagers de la Santé

L'UNAF (Union des Associations Familiales) a adressé un communiqué au Ministère de la Santé afin d'obtenir la reconnaissance de la place des représentants d'usagers au sein des Commissions de Recours Amiables des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

Alors que les Commissions de Recours Amiables (CRA) des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) sont en cours de renouvellement, les représentants d'usagers (issus des associations CISS, FNATH et UDAF), qui siègent au sein des conseils des CPAM et souhaitant à ce titre se porter candidats, risquent une nouvelle fois d'être écartés des élections. Afin de sortir de cette ornière juridique, et forts de nombreuses décisions de justice statuant en faveur des associations, le CISS, la FNATH et l'UNAF alertent la Ministre de la Santé en sa qualité d'autorité de tutelle de l'Assurance maladie, sur le refus qui leur est opposé de se porter candidats au sein des CRA des CPAM. [Communiqué commun en ligne](#). (Lettre UNAF n° 555 / 19 décembre 2016)

AUTRES INFORMATIONS : Dans le diocèse d'Aix et ailleurs...



La violence dans la famille

Conférence du Père Jean-François Noël prêtre et psychanalyste
Judi 12 janvier à 20h30 Maison paroissiale de la Cathédrale,
34, Place des Martyrs de la Résistance à Aix :

Comment comprendre et gérer les conflits et la violence dans la famille ?

La violence surprend d'autant plus qu'elle naît dans le cœur tendre de la famille, entre les frères qui sont du même sang, là où on ne l'attendait pas. C'est pourquoi la Génèse reprend le drame familial de la rivalité entre Caïn et Abel pour expliquer le surgissement de la violence. Mais la question est alors : « Comment peut s'effectuer son désarmement ? ».

Familles, on vous écoute ! Création du Point Ecoute Famille du diocèse

La pastorale familiale du diocèse d'Aix et Arles vient de lancer un service à destination de tous les couples et de toutes les familles : un point écoute par téléphone. **06 52 04 10 60**

Naissance d'un enfant, question d'éducation, difficulté à dialoguer avec un ado, mariage, conflit conjugal, maladie, violence, chômage, séparation, deuil... Pour toutes ces questions du quotidien touchant les couples et les familles, une équipe de conseillers familiaux et conjugaux et de thérapeutes chrétiens est à l'écoute et répond au téléphone à tout moment de la journée. Pour les joindre, un numéro unique : **06 52 04 10 60**

Ce point Ecoute-Famille est un espace de parole anonyme. Il n'a pas pour objectif de prendre directement en charge les situations relevant d'un suivi spécialisé : c'est pourquoi, une fois le premier contact établi, les personnes seront orientées vers les associations compétentes.



Le point Ecoute-Famille est un espace de parole anonyme, par téléphone, sur toutes les questions du quotidien touchant la famille. Il n'a pas pour objectif de prendre en charge les situations relevant d'un suivi spécialisé. Les personnes seront orientées vers les associations compétentes.

Autres propositions de la Pastorale diocésaine de la Famille :

Apprendre à témoigner de sa foi

Samedi 14 janvier : 9h30-16h30 à Petite.
Par notre baptême, nous sommes appelés à témoigner de notre foi mais ce n'est pas facile. Le matin, nous approfondirons les fondements de notre foi et l'après midi, des ateliers de témoignage nous donneront des clés pour nous lancer !

Osons la miséricorde ! Journée proposée aux **personnes divorcées, séparées, remariés ou non** . Un temps d'écoute et d'amitié pour se rencontrer, parler, partager et continuer, avec Elisabeth et Francis Klefstad, responsables diocésains. **Dimanche 15 janvier à Petite** de 9h30 à 16h30 . Pour s'inscrire appeler le 0675473213.

Homosexualité

Soirée de rencontre et d'échange pour les personnes concernées par l'homosexualité, **Mercredi 18 janvier à 20h30** à la Maison Paroissiale de la Cathédrale avec le Père Michel-Pierre Morin, délégué épiscopal pour l'accueil des personnes homosexuelles et également le **Samedi 4 février à Branguier** de 9h30 à 16h30 avec le P.Morin et Jean-Michel Dunand, fondateur de la « Communion Béthanie (alliance de prière et réseau de partage).

Toutes les infos de ces manifestations sont sur le site du diocèse : <http://www.catho-aixarles.fr/agenda/>

Ecouter, ça s'apprend ! Week end des 4 et 5 février

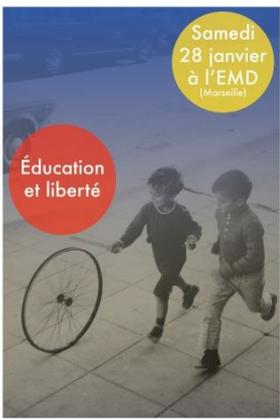
Une formation à l'écoute peut vraiment changer vos relations avec les autres !

Apprendre à mieux écouter dans sa vie quotidienne, Repérer ses aptitudes et ses difficultés dans l'écoute, découvrir les enjeux de l'écoute... Avec Pierre Bueno, conseiller conjugal et familial CLER (Centre de liaison des équipes de recherche),

Samedi 4 février (de 14 à 20h) et **dimanche 5 février** (de 9h à 17h) à la Baume les Aix

Coût d'inscription : 98 euros, 160 euros pour un couple.

Renseignements et inscriptions : Anne Lê Duy 06 8715 39 24 aleduy@sfr.fr



Colloque Education et liberté à Marseille Samedi 28 janvier

A l'EMD de Marseille, rue Joseph Biaggi, de 9h à 18h

Avec la participation de Vincent de Mello directeur du Bon Conseil à Paris, Anne Coffinier Directrice de la fondation pour l'école, Jean-Noël Dumont philosophe, la députée européenne Elisabeth Montfort, Mgr Aveline évêque auxiliaire de Marseille,

ateliers l'après-midi, messe à 18h.

Contact : educationetliberte@gmail.com 06 63 10 05 73

Inscription en ligne sur : <https://agenda.frejustoulon.fr/osp/colloque-education-liberte/0/28-01-2017/>

Participation libre sous forme de don

Des groupes de « prière des mères » à Aix

Il existe à Aix et dans les environs plusieurs groupes de « prière des mères ».

Ces groupes ont été créés suite à l'inspiration d'une anglaise Véronica Williams en 1995.

Ils fonctionnent de façon très simple par une réunion de prière courte chaque semaine dans laquelle chaque maman remet ses enfants au Seigneur. Les échanges éventuels entre les mamans respectent une confidentialité totale. C'est une démarche de confiance en Dieu et en son action dans nos vies. Elle porte de nombreux fruits.

Si vous êtes intéressée, vous pouvez contacter l'une des responsables qui vous orientera vers un groupe existant ou vous aidera à en lancer un : il suffit d'être au moins deux au départ !

(à Aix fonctionnent des groupes sur Aix-Centre, Aix-Nord, Calas, Les Milles, Puyricard).

Contact pour information sur Aix : Laetitia Champetier de Ribes mail : elderibes@hotmail.com

Renseignements sur le site : <http://www.priere-des-meres.com/>



La Marche pour la Vie aura lieu

le 22 janvier 2017 à 13H30 à Paris

Informations et transports :

<https://www.facebook.com/enmarchepourlavie/>

Université de la Vie d'Alliance Vita

Attention, dernières places disponibles en formules "privées" sur Aix-en-Provence ! Vous avez le choix :

- soit à Aix quartier de Cuques : <https://www.weezevent.com/aix-en-provence-formation-bioethique-privée-2017>



- soit à Célony dans l'ancien monastère des clarisses : <https://www.weezevent.com/aix-en-provence-nord-formation-bioethique-privee-2017>

L'inscription est obligatoire.

Contact, questions, renseignements : udv.aix.2017@gmail.com ou 06.20.98.70.41 (laisser un message si besoin).

Tarif : 15 € (10 € pour les étudiants/chômeurs/minima sociaux)

Enfin une sortie prévue pour les célibataires ! : Samedi 4 février Journée de randonnée-découverte. Informations à venir dans la feuille paroissiale de la Cathédrale

Marche des rois 8 janvier 2017 Aix-en-Provence



Dimanche 8 janvier 2017
Marche des Rois Mages dans les rues de la ville, suivis de leurs dromadaires et de leurs serviteurs, accompagnés de nombreux santons et animaux vivants. Ils s'arrêtent, de place en place, pour chanter avec la foule les chants traditionnels de Noël (**départ Cours Saint Louis à 13h50**, Parcours : place du Palais de Justice, Cours Mirabeau, Cours Sextius, rue des Cordeliers,

Place de la Mairie). Ils vont, ensuite, solennellement déposer leurs cadeaux aux pieds de l'enfant Jésus, dans la cathédrale (cérémonie à 16h). *Si vous souhaitez encore participer à cette marche et vous costumer, appelez le 0649517399*



Babysitting : Nous tenons à votre disposition notre liste de babysitters (réservée aux adhérents). Nous y avons ajouté tout dernièrement une **jeune fille 26 ans, motorisée, libre en semaine**, qui cherche actuellement à faire du babysitting de préférence sur Aix Nord. Pour obtenir cette liste, contactez-nous sur aix.afc.contact@gmail.com

Une suggestion à nous faire ? Besoin de renseignements ? Une intention de prière ? Ecrivez-nous à aix.afc.contact@gmail.com

Nous sommes à votre disposition. A bientôt, avec toute notre amitié!

L'équipe AFC du Pays d'Aix,
Membre de l'UDAF 13 - Association reconnue d'utilité publique
AFC du Pays d'Aix-Maison Diocésaine 7 Cours de la Trinité CS 70782
13625 Aix-en-Provence Cedex 01



Présidente : Anne Chareton	04.42.92.25.19	afc.aix.presidentATgmail.com
Vice-présidente : Mireille le Hucher	04.42.24.03.00	mireille.lehucherATorange.fr
Trésorière : Catherine d'Illiers	04.42.92.66.63	dilliers.catherineATorange.fr
Référente Chantiers Education: Alice Burdeyron	06.61.46.13.76	chantiereducation.afcaixATgmail.com
Déléguée chantiers éducation : Anne-Françoise Chevalier	06 80 31 73 84	
Communication : Isabelle de Vasselot	06.20.98.70.41	idevassATYahoo.fr
Webmestre : Pierre de Vasselot	06.24.51.23.68	afc.aix.communicationATgmail.com
Représentants UDAF : Xavier Vercken	04.4226.98.02	xavier.verckenATwanadoo.fr
Mireille le Hucher	04.42.24.03.00	mireille.lehucherATorange.fr
Représentantes des usagers de la Santé :		francoisetaffetATAol.com
Conseiller religieux: Père Hervé Chiaverini	09.52.25.02.51	herve.chiaverini1965ATgmail.com

site internet : www.afc-aix.fr/ Page facebook : <https://www.facebook.com/AFC.pays.aix>

Compte Twitter: https://twitter.com/AFC_Pays_Aix